République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

Gratuit sur Google play

GOUVERNANCE PUBLIQUE 04
ADMINISTRATION 45
RURAL 01
SOCIAL 02
INFRASTRUCTURE 05

N° 1407
4 Octobre 2017
4 October 2017
17H31/5:31 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N° 17 - 04 /AONO/UYI/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 17 - 04 /AONO/UYI/CIPM/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AMPHITHEATRE 300 DE LA FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I FINANCEMENT : BIP/UYI, EXERCICE 2017, IMPUTATION : 220020-221002
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-10-2017
2	**Reference**	N° 17-03 /AONO/UYI/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 17-03 /AONO/UYI/CIPM/2017 DU 28 SEPTEMBRE2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I. FINANCEMENT : BIP/UYI, EXERCICE 2017, IMPUTATION : 220020-221002
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-10-2017
3	**Reference**	0023 /AONO/MINEPIA/CMPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N° 0023 /AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 29 SEPT 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES MOTEURS HORS-BORD POUR LA CONSTITUTION DE KITS D'INSTALLATION DES ARTISANS PECHEURS ET LEURS AIDES DANS LA ZONE DE BAKASSI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-10-2017
4	**Reference**	0024 /AONO/MINEPIA/CMPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0024 /AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 29 SEPT 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DE PIROGUES POUR LA CONSTITUTION DE KITS D'INSTALLATION DES ARTISANS PECHEURS ET LEURS AIDES DANS LA ZONE DE BAKASSI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-10-2017
5	**Reference**	04/AONO/INS/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 04/AONO/INS/CIPM/2017 POUR L'IMPRESSION DES QUESTIONNAIRES BIOMARQUEURS ET DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE L'EDSC 2017 A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2017 " EN PROCEDURE D'URGENCE "
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-10-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	0278/ADC/MINREX/CMPM/2017 DU 29/09/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 000278/ADC/MINREX/CMPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATERIEL MEDICAL POUR L'INFIRMERIE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESEXERCICE : 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-10-2017
7	**Reference**	001/DC/MINADER-PAGQ2C/CIPM-FODECC/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/MINADER-PAGQ2C/CIPM-FODECC/2017 DU 02/10/2017LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINEAU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-10-2017
8	**Reference**	02/DC/ MINADER-PAGQ2C/CIPM-FODECC/2017 DU 02/10/20 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/ MINADER-PAGQ2C/CIPM-FODECC/2017 DU 02/10/2017 POUR LA FOURNITURE CENT CINQUANTE (150) KITS DE FORMATION, DE DEUX (02) GPS ET DE VINGT CINQ (25) PULVERISATEURS POUR LA FORMATION DES PRODUCTEURS DANS LES CHAMPS ECOLES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-10-2017
9	**Reference**	01/DC/INS/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2017 DU 03 OCT 2017 POUR LA FOURNITURE DES T-SHIRTS, POLOS ET CASQUETTES DE L'ENQUETE EDSC A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	27-10-2017
10	**Reference**	004/DC/EDC/CPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/EDC/CPM/2017 DU 03 OCT. 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION DES CAISSES A OUTILS ELECTRICIENS ET MECANICIENS POUR L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES BARRAGES RESERVOIRS FINANCEMENT : BUDGET EDC IMPUTATION BUDGÉTAIRE : PTEBR EXERCICE : 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-11-2017
11	**Reference**	17/C/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	MINISTERE DES MARCHES PUBLICSDÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS PUBLICS DU FARO ET DÉOCOMMUNIQUE N° 17/C/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2017 DU 17 JUIL 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	00042 /C/MINEPIA/SG/DAG/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00042 /C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 29 SEPT 2017 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0020/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 31 AOÛT 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS POUR LE CONTRÔLE DE LA BRUCELLOSE DANS LES ZONES DE PRODUCTION LAITIÈRE (NW ET AD).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	N°13/C/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°13/C/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2017 DU 28/09/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 011/AONOU/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2017 DU 18 AOÛT 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DES PISTES : PISTE 1 : ENTRÉE DE L'EP DE NTUI VILLE – ENTRÉE QUARTIER BOLOLO (2,70 KM) PISTE 2 : ENTRÉE PRISON DE NTUI – PRISON DE NTUI (2,00 KM) PISTE 3 : ENTRÉE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE LE BON BERGER – RIVIÈRE EKOKOLO (0,70 KM) PISTE 4 : ENTRÉE SANTA BARBARA (APRÈS ENEO) – RIVIÈRE EKOKOLO (0,80 KM) DANS LA COMMUNE DE NTUI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	COMMUNIQUE N°26/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°26/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°44/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	DECISION 09337/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION 09337/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°12/M/CUD/CIPM/2015 DU 31 JUILLET 2015 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CUD/CIPM//2015 DU 30 MARS 2015 AVEC L'ENTREPRISE EBOTAN SARL POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES MOBILIERS URBAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	N° 1502/SUP'PTIC/SAF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1502/SUP'PTIC/SAF DU 02 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2017 DU 07 AOUT 2017.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	004/CAD2/CIPM/ST/10-2017 DU 03/10/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/CAD2/CIPM/ST/10-2017 DU 03 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°06/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 31/08/2017 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES, SONORES ET VIDÉO AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : FEICOM. IMPUTATION : CAD 2 : 222 210
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
18	**Reference**	N° 005/C/CHC/HILTON/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA RENOVATION DU COURT DE TENNIS N°1 DU HILTON YAOUNDÉ COMMUNIQUE N° 005/C/CHC/HILTON/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 18 AOÛT 2017 RELATIF À LA RÉNOVATION DU COURT DE TENNIS N°1 DU HILTON YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	COMMUNIQUE N°24/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°24/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTT N°66/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	COMMUNIQUE N°28/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°28/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°63/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DE MATERIEL D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LES TRAVAUX EN REGIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	COMMUNIQUE N°29/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°29/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°25/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DE DEÏDO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	COMMUNIQUE N°32/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°32/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUIN 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'EXPLANADE DU MONUMENT UM NYOBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	003/CAD2/CIPM/ST/10-2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/CAD2/CIPM/ST/10-2017 DU 03 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 31/08/2017 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS POUR LES BUREAUX, LA BIBLIOTHÈQUE, LA MÉDIATHÈQUE DU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2IÈME . FINANCEMENT : FEICOM. IMPUTATION : CAD 2 : 222 210
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	COMMUNIQUE N°27/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°27/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUERT N°49/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 POUR L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR LES TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	COMMUNIQUEN°30/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°30/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°64/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 AOÛT 2017 POUR L'IMPLANTATION DES TOILETTES MOBILES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	COMMUNIQUE N°33/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°33/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°52/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	N° 006/C/CHC/HILTON/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE DU HILTON YAOUNDÉ - PHASE 1 COMMUNIQUE N° 006/C/CHC/HILTON/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 18 AOÛT 2017 RELATIF AU REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE DU HILTON YAOUNDÉ – PHASE 1.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	N°007/C/BUNEC/DG/ DAF/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/BUNEC/DG/ DAF/SMA DU28 SEPT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/BUNEC/CIPM/2017 DU 24 AOUT 2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN RESEAU INFORMATIQUE LOCAL AU SEIN DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	COMMUNIQUE N°23/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°23/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, DES RESEAUX ET DE LA MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
30	**Reference**	2228 /CCIMA/SG/CJCM/CEAM DU 03/10/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2228 /CCIMA/SG/CJCM/CEAM DU 03/10/2017 PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CCIMAICIPM/2017 DU 05 SEPT 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONORNIQUE DE LA CCIMA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	COMMUNIQUE N° 25/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 25/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CUD/CIPM/2017 DU 07 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DES PNEUS POUR VEHICULES DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	COMMUNIQUE N°23/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°23/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, DES RESEAUX ET DE LA MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	COMMUNIQUE N°26/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°26/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°44/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	DECISION 09337/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION 09337/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°12/M/CUD/CIPM/2015 DU 31 JUILLET 2015 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CUD/CIPM//2015 DU 30 MARS 2015 AVEC L'ENTREPRISE EBOTAN SARL POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES MOBILIERS URBAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	COMMUNIQUE N°24/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°24/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTT N°66/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
36	**Reference**	COMMUNIQUE N°28/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°28/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°63/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DE MATERIEL D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LES TRAVAUX EN REGIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	COMMUNIQUE N°29/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°29/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°25/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DE DEÏDO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	COMMUNIQUE N°32/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°32/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUIN 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'EXPLANADE DU MONUMENT UM NYOBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	2228 /CCIMA/SG/CJCM/CEAM DU 03/10/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2228 /CCIMA/SG/CJCM/CEAM DU 03/10/2017 PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CCIMAICIPM/2017 DU 05 SEPT 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONORNIQUE DE LA CCIMA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	COMMUNIQUE N° 25/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 25/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CUD/CIPM/2017 DU 07 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DES PNEUS POUR VEHICULES DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	COMMUNIQUE N°27/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°27/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUERT N°49/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 POUR L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR LES TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
42	**Reference**	COMMUNIQUEN°30/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°30/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°64/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 AOÛT 2017 POUR L'IMPLANTATION DES TOILETTES MOBILES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	COMMUNIQUE N°33/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°33/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°52/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	004/D/CAD2/CIPM/ST/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/CAD2/CIPM/ST/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES, SONORES ET VIDÉO AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°06/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 31/08/2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	DECISION N°79/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°79/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 64/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 AOÛT 2017 POUR L'IMPLANTATION DES TOILETTES MOBILES DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	DECISION N° 76/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 76/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUIN 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'EXPLANADE DU MONUMENT UM NYOBE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	DECISION N° 83 /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 83 /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 57/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 17 JUIN 2017 POUR L' ETUDE EN VUE DE L'AMELIORATON DES OPERATIONS DE PRE-COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DANS LES QUARTIERS A ACCES DIFFICILE DE LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
48	**Reference**	N° 005/D/CHC/HILTON/2017 Lire
	Titre/objet	N° 005/D/CHC/HILTON/2017 DU 22/09/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 18 AOÛT 2017 POUR LA RENOVATION DU COURT DE TENNIS N°1 DU HILTON YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	DECISION N° 77/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 77/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 25/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DE DEÏDO
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	DECISION N°78/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°78/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 44/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
51	**Reference**	DECISION N°81/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°81/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°52/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
52	**Reference**	N° 006/D/CHC/HILTON/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 006/D/CHC/HILTON/2017 DU 22/09/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 18 AOÛT 2017 POUR LE REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE DU HILTON YAOUNDÉ - PHASE 1.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	N°007/D/BUNEC/DG/ DAF/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/BUNEC/DG/ DAF/SMA DU 28 SEPT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/BUNEC/CIPM/2017 DU 24 AOUT 2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN RESEAU INFORMATIQUE LOCAL AU SEIN DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
54	**Reference**	003/D/CAD2/CIPM/ST/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/CAD2/CIPM/ST/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DES MOBILIERS POUR LES BUREAUX, LA BIBLIOTHÈQUE, LA MÉDIATHÈQUE DU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/A0NO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 31/08/2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	DECISION N°85/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°85/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°63/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DE MATERIEL D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LES TRAVAUX EN REGIE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
56	**Reference**	N° 1509/SUP'PTIC/SAF Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1509/SUP'PTIC/SAF DU 02 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2017 DU 07 AOUT 2017 POUR LA FOUNITURE DE MATERIELS SCIENTIFIQUE ET INFORMATIQUE DESTINES A L'INCUBATEUR « SUP'PTIC BUSINESS ACADEMY » DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	00578 /D/MINEPIA/SG/DAG/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00578 /D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 29 SEPT 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0020/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 31 AOUT 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS POUR LE CONTROLE DE LA BRUCELLOSE DANS LES ZONES DE PRODUCTION LAITIERE (NW ET AD).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
58	**Reference**	N°13/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°13/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2017 DU 28/09/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 011/AONOU/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2017 DU 18 AOÛT 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DES PISTES : PISTE 1 : ENTRÉE DE L'EP DE NTUI VILLE – ENTRÉE QUARTIER BOLOLO (2,70 KM) PISTE 2 : ENTRÉE PRISON DE NTUI – PRISON DE NTUI (2,00 KM) PISTE 3 : ENTRÉE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE LE BON BERGER – RIVIÈRE EKOKOLO (0,70 KM) PISTE 4 : ENTRÉE SANTA BARBARA (APRÈS ENEO) – RIVIÈRE EKOKOLO (0,80 KM) DANS LA COMMUNE DE NTUI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
59	**Reference**	DECISION N°84/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°84/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CUD/CIPM/2017 DU07 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DES PNEUS POUR VEHICULES DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
60	**Reference**	DECISION N°82/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°82/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, DES RESEAUX ET DE LA MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
61	**Reference**	DECISION N°021 /D/PRMINMAP/DRES/DD-LD Lire
	Titre/objet	DECISION N°021 /D/PRMINMAP/DRES/DD-LD/PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2017 DU 30 AOÛT 2011, POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
62	**Reference**	DECISION N°75/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°75/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°49/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 POUR L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR LES TOILETTES MOBILES ET SON UNITES DE TRAITEMENT
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
63	**Reference**	ADDITIF N°02 A/S 072/AONO/CIPM/PAD/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°72/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOUT 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
64	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 074/AONR/CIPM/PAD/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
65	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 083/AONO/CIPM/PAD/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°83/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RENOVATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
66	**Reference**	009/AD/PR/MINMAP/SG/DR/AD/SMAS Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 009/AD/PR/MINMAP/SG/DR/AD/SMAS PORTANT CORRECTION AUX CAHIERS DE CLAUSES ADMINISTIUTIES PARTICULIERES (CCAP), PROPOSITIONS TECHNIQUES ET PROROGATION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°045/AONR/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/ SMAS /2017 DU 12 SEPTEMBRE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
67	**Reference**	2200/C/ASCNPD/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2200 /C/ASCNPD/DG DU 02 OCT 2017 RELATIF A AONO N°023/AONO/ASCNPD/CIPM/17 DU 19 SEPTEMBRE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 17 - 04 /AONO/UYI/CIPM/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AMPHITHEATRE 300 DE LA FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I FINANCEMENT : BIP/UYI, EXERCICE 2017, IMPUTATION : 220020-221002

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
220020-221002

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite des opérations de rénovation des infrastructures de l'Université de Yaoundé I, le Recteur de ladite Institution, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'amphithéâtre 300 de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les corps d'Etat ci-après :

- Travaux préparatoires;
- Electricité ;
- Cabine technique ;
- Charpente et couverture ;
- peinture ;
- Menuiseries bois et métallique;
- Plomberie ;
- Revêtement du sol.

Les détails de l'ensemble des travaux à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 (vingt-cinq millions)** Francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les travaux de cet Appel d'Offres sont constitués d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics installées au Cameroun, justifiant des activités dans ce domaine et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce n° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'UYI, Exercice 2017, ligne d'imputation budgétaire 220020-221002.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **quarante mille (40 000)** francs CFA, paiement effectué dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) N° 10001 06860 33598860001 94 de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, au plus tard le **20 octobre 2017** à 12 heures précises et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 17 - 04 **/AONO/UYI/CIPM/2017 DU** 28 SEPTEMBRE 2017 **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AMPHITHEATRE 300 DE LA FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I DE LA CITE UNIVERSITAIRE**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de ladite caution s'élève à **500 000 (cinq cent mille) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Université de Yaoundé I procèdera à l'ouverture des plis en un temps, le **20 octobre 2017** à partir de 13 heures, dans la salle des Actes du Rectorat de l'Université de Yaoundé I.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1- <u>Critères éliminatoires</u>

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier technique ;
3. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
4. Absence du sous-détail des prix ;
5. Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels.

14.2- <u>Critères essentiels</u>

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des essentiels ci-dessous :

1	- Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	- Méthodologie générale d'exécution	Oui/Non
3	- Références de l'Entreprise	Oui/Non
4	- Qualification et expériences du personnel	Oui/Non
5	- Disponibilité du matériel essentiel	Oui/Non

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **80%** des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les prestations de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, tél. : 242 89 58 72.

YAOUNDE le 28 Septembre 2017

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 17-03 /AONO/UYI/CIPM/2017 DU 28 SEPTEMBRE2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I. FINANCEMENT : BIP/UYI, EXERCICE 2017, IMPUTATION : 220020-221002

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
220020-221002

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite des opérations de rénovation des infrastructures de l'Université de Yaoundé I, le Recteur de ladite Institution, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des bâtiments du Rectorat de l'Université de Yaoundé I.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les corps d'Etat ci – après :

- Electricité-Climatisation;
- Couverture ;
- Etanchéité ;
- menuiserie bois et métallique et vitrerie ;
- revêtement du sol ;
- peinture ;
- raccord de maçonnerie ;
- vernissage des éléments en bois ;
- équipements.

Les détails de l'ensemble des travaux à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d **75 000 000 (soixante-quinze millions) Francs CFA toutes taxes comprises**.

4. Allotissement

Les travaux de cet Appel d'Offres sont constitués d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics installées au Cameroun, justifiant des activités dans ce domaine et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce n° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de l'UYI, Exercice 2017, ligne d'imputation budgétaire 220020-221002.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **soixante-dix mille (70 000)** francs CFA, paiement effectué dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) N° 10001 06860 33598860001 94 de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, au plus tard le **20 octobre 2017 à 12 heures** précises et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N° 17- 03 **/AONO/UYI/CIPM/2017 DU** 28 SEPTEMBRE 2017

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de ladite caution s'élève à **1 400 000 (un million quatre cent mille) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Université de Yaoundé I procèdera à l'ouverture des plis en un temps, le **20 octobre 2017** à partir de 13 heures, dans la salle des Actes du Rectorat de l'Université de Yaoundé I.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1- <u>Critères éliminatoires</u>

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier technique ;
3. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
4. Absence du sous-détail des prix ;
5. Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels.

14.2- <u>Critères essentiels</u>

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des essentiels ci-dessous :

1	- Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	- Méthodologie générale d'exécution	Oui/Non
3	- Références de l'Entreprise	Oui/Non
4	- Qualification et expériences du personnel	Oui/Non
5	- Disponibilité du matériel essentiel	Oui/Non

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et

obtenir au moins **80%** des critères essentiels

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour *l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour* exécuter les prestations de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, tél. : 242 89 58 72.

YAOUNDE le 28 Septembre 2017

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N° 0023 /AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 29 SEPT 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES MOTEURS HORS-BORD POUR LA CONSTITUTION DE KITS D'INSTALLATION DES ARTISANS PECHEURS ET LEURS AIDES DANS LA ZONE DE BAKASSI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT
IMPUTATION
94 709 03 110000 2209

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Comme suite à la politique de repeuplement des zones frontalières rétrocédées, le Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence, en vue de l'acquisition des moteurs hors-bords pour la constitution des kits d'installation des artisans pêcheurs et leurs aides dans la zone de Bakassi.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en la fourniture des moteurs hors-bord ainsi qu'il suit :
-deux (02) moteurs hors-bords de 40 CV ;
-soixante (60) moteurs hors-bords de 15 CV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent quatre-vingt-quinze millions (195 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée à toute entreprise agréée en République du Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture des moteurs hors-bord.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPAT, Exercices 2017 et suivant, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 94 709 03 110000 2209.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia @outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard le 24 OCT 2017 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N° 0023 /AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 29 SEPT 2017EN VUE DE L'ACQUISITION DES MOTEURS HORS-BORD POUR LA CONSTITUTION DE KITS D'INSTALLATION DES ARTISANS PECHEURS ET LEURS AIDES DANS LA ZONE DE BAKASSI.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de cent-vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
Les moteurs, objets du présent appel d'offres, seront livrés à New Beach [village de pêcheurs de la Commune d'Isangele (Ndian – Sud-Ouest)].

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de trois millions neuf cent mille (3 900 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 OCT 2017 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
-dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) 48 heures au-delà de la date d'ouverture des offres ;
-fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
-non-respect de la puissance des moteurs (40 CV et 15 CV) ;
-absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
-absence d'une autorisation du fabricant ;
-non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.
Critères essentiels
-présentation générale de l'offre ;
-expérience du soumissionnaire ;
-accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
-service après-vente ;
-proposition technique assortie de prospectus en couleur disposant d'une fiche technique détaillée du fabricant ;
-chronogramme et délai de livraison ;
-preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés sur chaque page et signés à la dernière avec la mention « lu et approuvé »).
N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-onze pour cent (71%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé./-

YAOUNDE le 29 Septembre 2017

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0024 /AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 29 SEPT 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DE PIROGUES POUR LA CONSTITUTION DE KITS D'INSTALLATION DES ARTISANS PECHEURS ET LEURS AIDES DANS LA ZONE DE BAKASSI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT
IMPUTATION
94 709 03 110000 2209

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Comme suite à la politique de repeuplement des zones frontalières rétrocédées, le Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence, pour l'acquisition de pirogues pour la constitution des kits d'installation des artisans pêcheurs et leurs aides dans la zone de Bakassi

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en la fourniture de soixante (60) pirogues en bois Padouk.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée à toute entreprise agréée en République du Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture d'équipements en bois.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPAT, Exercices 2017 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 94 709 03 110000 2209.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia @outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard le 24 OCT 2017 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N° 0024 /AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 29 SEPT 2017EN VUE DE L'ACQUISITION DE PIROGUES POUR LA CONSTITUTION DE KITS D'INSTALLATION DES ARTISANS PECHEURS ET LEURS AIDES DANS LA ZONE DE BAKASSI.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de cent-vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
Les pirogues, objet du présent appel d'offres, seront livrées à New Beach [village de pêcheurs de la Commune d'Isangele (Ndian – Sud-Ouest)].

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de un million six cent mille (1 600 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 OCT 2017 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
-dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) 48 heures au-delà de la date d'ouverture des offres ;
-fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
-absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
-absence de références de même envergure (équipements en bois, montant de marché) ;
-non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.
Critères essentiels
-présentation générale de l'offre ;
-accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
-personnel de l'entreprise ;
-matériel de l'entreprise ;
-proposition technique ;
-chronogramme et délai de livraison ;
-preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés sur chaque page et signés à la dernière avec la mention « lu et approuvé »).
N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-onze pour cent (71%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des industries Halieutiques, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé

YAOUNDE le 29 Septembre 2017

Le MINISTRE

DR TAIGA

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 04/AONO/INS/CIPM/2017 POUR L'IMPRESSION DES QUESTIONNAIRES BIOMARQUEURS ET DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE L'EDSC 2017 A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2017 " EN PROCEDURE D'URGENCE "

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
4.2.1.13 (LOT1), 4.2.1.10-11-

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'Enquête Démographique et de Santé du Cameroun, un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'impression des questionnaires biomarqueurs et des documents techniques pour l'Enquête Démographique et de Santé au Cameroun (EDSC) à l'INS.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en l'impression des questionnaires et documents techniques en trois lots comme récapitulé dans le tableau suivant:

N° de Lot	Désignation
Lot 1	Impression des questionnaires biomarqueurs
Lot 2	Impression des questionnaires et autres documents techniques
Lot 3	impression des documents techniques (fiche de cartographie, fiche pour la collecte de données, fiche anémie, fiche Palu/VIH, fiche de référent anémie, fiche de référent VIH, fiche de référent Palu).

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de ces prestations sont donnés dans le tableau ci-après:

N° de Lot	Montant TTC en FCFA
Lot 1	24 000 000
Lot 2	11 330 000
Lot 3	7 400 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux imprimeries nationales et autres prestataires spécialisés dans l'impression des documents.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'enquête EDSC 2017

Imputations : 4.2.1.13 (lot1), 4.2.1.10-11-12-14-15 (lot2), 4.2.1.16 à 22 (lot 3).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous -Direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés à l'INS , sis à l'entrée des Services du Premier Ministre, Tel. 222 22 25 73, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres, peut être acquis auprès de la Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous -Direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés à l'INS, sis à l'entrée des Services du Premier Ministre, contre présentation d'une quittance de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC**.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être déposées contre récépissé auprès de la Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous -Direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés à l'INS ,au plus tard **le 26 octobre 2017 à 12 heures, heure locale**. Elles devront porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/INS/CIPM/2017 POUR L'IMPRESSION DES QUESTIONNAIRES BIOMARQUEURS ET DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE L'EDSC 2017 A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2017

"PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE"

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de **trente (30) jours**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des finances, d'un montant selon les lots suivants :

N° de Lot	**Montant en F CFA**	
Lot 1 :	Quatre cent cinquante mille	450 000
Lot 2 :	Deux cent vingt cinq mille	225 000
Lot 2 :	Cent quarante cinq mille	145 000

Ladite caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit cent vingt (120) jours. La liste de banques et compagnies d'assurances agréées et habilitées pour le présent Appel d'Offres figure dans la pièce10 du DAO.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. ***L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque*** ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée ***par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect du modèle de caution contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre, sans qu'il y ait lieu à réclamation.***

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS dans sa salle de réunion **le 26 octobre 2017 à partir de 13 heures**, heure locale, siégeant en présence des soumissionnaires désireux d'y prendre part, ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A / <u>Critères éliminatoires</u>

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;

- Fausse (s) déclaration(s) et/ou pièce(s) falsifiée(s) ;

- Note technique inférieure à 70% ;

- Non respect du grammage et/ou du format du papier

B / <u>Critères essentiels</u>

- Présentation de l'offre .....05 pts;

- Références du soumissionnaire .....10 pts

- Proposition techniques ..... 85 pts

Le détail des critères essentiels est donné dans le RPAO, pièce N°03 du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont les pièces administratives seront jugées conformes et l'offre évaluée la mieux disante.

Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre–vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous -Direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés à l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, Tél. 222 22 04 45.

YAOUNDE le 3 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

SHE ETOUNDI JOSEPH G.B

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 000278/ADC/MINREX/CMPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATERIEL MEDICAL POUR L'INFIRMERIE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESEXERCICE : 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 06 340010 2272

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, une Demande de Cotation pour la fourniture des produits pharmaceutiques et matériel médical pour l'infirmerie au Ministère des Relations Extérieures.

2. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de Francs CFA vingt millions Toutes Taxes Comprises.

3. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur de la pharmacie et du matériel biomédical.

4. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2017, Imputation : 51 06 340010 2272,

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Trente Mille (30 000) Francs CFA,** représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Consultation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 11 Octobre 2017 à 15 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 008/DC/MINREX/CMPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATERIEL MEDICAL POUR L'INFIRMERIE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder **un (01) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison de la fourniture.

9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA** délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.
La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au point **3.1** du Règlement de Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à compter de la date-limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis de Demande de Cotation.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.
NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place de la caution de soumission.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, **le 11 Octobre 2017 à 16 heures** précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 29 Septembre 2017

Le MINISTRE

ADOUM GARGOUM

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/MINADER-PAGQ2C/CIPM-FODECC/2017 DU 02/10/2017LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINEAU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
22.20.01.424.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), pour la production abondante et durable d'un cacao et des cafés de qualité, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance un avis de consultation pour la fourniture d'un véhicule pick up 4x4 double cabine pour le suivi des formations des producteurs dans le champs écoles du Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la production du Cacao et des Cafés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente prestation consiste en la fourniture d'un véhicule pick up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette commande est de **vingt cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Cette consultation est en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux concessionnaires auto et installés en République du Cameroun.

6. Financement

Cette prestation est financée par le budget du Fonds de développement des Filières Cacao et Cafés pour l'exercice 2017 - **Ligne 22.20.01.424**.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf Bastos - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès diffusion du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf Bastos - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** , payable au compte spécial CAS-ARMP n°**335 988 60001-94** dans toutes les agences de la BICEC

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07**) exemplaires **un (01)** original et **six(06)** copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le **25/10/2017** à **15 heures** auSecrétariat de l'Administrateur du FODECC, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Secrétariat de l'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Cafés (FODECC) sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf Bastos - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.

Les offres devront porter la mention suivante : ***« Demande de cotation n° 001/DC/MINADER-PAGQ2C/CIPM-FODECC/2017 du 02/10/2017 pour la fourniture d'un véhicule », « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».***

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est **de quinze (15) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation.

La livraison se fera à Yaoundé, **à la Sous-Direction du parc auto de l'Etat du MINCAF (Garage Administratif Centrale)**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500.000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurances agréées par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 6 de la présente Demande de Cotation.

La durée de validité de ce cautionnement est de **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **25/10/2017** à partir de **16 heures** dans la salle de conférences du FODECC sise sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf Bastos - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif incomplet ou non-conformité de l'une des pièces après **(48) heures** accordées par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence du prospectus et des fiches techniques émanant du fabricant des matériels proposés;
- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Non-conformité aux spécifications techniques mineures de la fourniture
- Non satisfaction **d'au moins 90%** de toutes les caractéristiques techniques de l'ensemble des matériels;
- Non satisfaction **d'au moins 5/6** des critères essentiels ;
- Absence de déclaration d'honneur attestant du non-abandon du chantier durant les trois dernières années ;

2 Critères essentiels

- Présentation de L'offre ;
- Reference du soumissionnaire (au moins un marché similaire au cours des trois dernières années ;
- Capacité financière de **10 millions** ;
- Délai de livraison **15 jours** :
- Service après-vente ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP paraphé).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quarante (40) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat Coordonnateur du PAGQ2C sis à l'enceinte de la Délégation Régionale du Ministère de l'Agriculture et Développement rural Etoug-Ebé-Yaoundé, Tél : (237) 696 481 848

YAOUNDE le 2 Octobre 2017

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/ MINADER-PAGQ2C/CIPM-FODECC/2017 DU 02/10/2017 POUR LA FOURNITURE CENT CINQUANTE (150) KITS DE FORMATION, DE DEUX (02) GPS ET DE VINGT CINQ (25) PULVERISATEURS POUR LA FORMATION DES PRODUCTEURS DANS LES CHAMPS ECOLES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
22.28.03.424.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), pour la production abondante et durable d'un cacao et des cafés de qualité, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance un avis de consultation au profit du Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la production du Cacao et des Cafés du MINADER , pour la fourniture de cent cinquante (150) kits de formation, de deux (02) GPS et de vingt-cinq (25) pulvérisateurs pour la formation des producteurs dans les champs écoles

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente prestation consiste en la fourniture de cent cinquante (150) kits de formation, de deux (02) GPS et de vingt cinq (25) pulvérisateurs. Un kit de formation est composé de check

des éléments suivants :

- RAME DE PAPIER (de 1ère frappe) ;
- METRE RUBAN (obstétrique) ;
- ROULEAU BANDE DE DEMARCAGE DE 100 M;
- PAQUET DE MARQUEURS ;
- PAPIER CONFERENCE ;
- COLLE BLANCHE LIQUIDE ;
- SECATEURS ;
- TREPIED EN BOIS POUR PAPIER CONFERENCE ;
- CALCULATRICE ;

- BOUTEILLE D'ALCOOL DE 90°C DE 01 LITRE
- EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE;
- D'INSECTICIDE CACAO ET CAFE (SYSTEMIQUE/CONTACT) ;
- SACHETS DE FONGICIDES CACAO (SYSTEMIQUE) ;
- SACHETS DE FONGICIDES CACAO ET CAFE (CONTACT).

3. Cout Prévisionnel

Cette commande est de **dix huit millions (18 000 000) FCFA, TTC.**

4. Allotissement

Cette consultation est en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux concessionnaires installés en République du Cameroun.

6. Financement

Cette prestation est financée par le budget du Fonds de développement des Filières Cacao et Cafés pour l'exercice 2017 **Ligne 22.28.03.424**.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, quartier Golf Bastos - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès diffusion du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.08 Golf Bastos - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de v d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA**, payable au compte spécial CAS-ARMP n°**335 988 60001-9** dans toutes les agences BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07**) exemplaires **un (01)** original et **six(06)** copies marquées com doivent être déposées au plus tard le **26/10/2017** à **15 heures, au Secrétariat de l'Administrateur du** Fonds de développe Filières Cacao et Cafés (FODECC) sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf Bastos - Yaoundé, Tél : (237)222 21 8 **Cameroun.**

Les offres devront porter la mention suivante : ***« Demande de Cotation n° 002/DC/MINADER-PAGQ2C/CIPM-FODECC 02/10/2017 pour la fourniture de cent cinquante (150) kits de formation, de deux (02) GPS et de vingt cinq (25) pulvérisa A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».***Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est **de quinze (15) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de S livraison se fera à Yaoundé, à la Sous-Direction du parc automobile de l'Etat du MINCAF (garage administratif central)

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (360.000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en ch finances et dont la liste figure dans la pièce 6 de la présente Demande de Cotation.

La durée de validité de ce cautionnement est de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conform services émetteurs. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **26/10/2017 à 16 heures** dans la salle de conférence du FODECC

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce dudit dossier après 48 heures accordée par
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Absence du prospectus technique et des fiches émanant du fabricant pour le GPS et pulvérisateurs ;
- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces exigées ;

- Absence de l'Arrêté d'homologation en cours de validité au Cameroun pour le pulvérisateur ;
- Absence d'un agrément en qualité de distribution des produits phytosanitaires délivré par l'autorité compétente ;
- Absence de l'arrêté d'homologation en cours de validité au Cameroun pour les produits phytosanitaires ;
- Absence de certificat de classe A en cours de validité au Cameroun pour les pulvérisateurs ;
- Absence des échantillons des produits phytosanitaires proposés (fongicides et insecticides) ;
- Absence d'échantillons de produits phytosanitaires proposés (fongicides et insecticides);
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (voir pages 19 à 21) ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur sur l'abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années.

2 Critères essentiels

- Présentation de L'offre ;
- Reference du soumissionnaire (au moins un marché similaire au cours des trois dernières années ;
- Capacité financière de **10 millions** ;
- Délai de livraison **15 jours** :
- Service après-vente ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP paraphé).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre aura été é moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quarante (40) jours à compter de la date d'ouve offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Projet d'Appui à la Gestion de la Qualit production du Cacao et des Cafés sise à la Délégation Régionale du Centre du Ministère de l'Agriculture et du Développem ETOUG-EBE, Tel : 696 481 848.

YAOUNDE le 2 Oct

Le M

EYEBE AYI

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2017 DU 03 OCT 2017 POUR LA FOURNITURE DES T-SHIRTS, POLOS ET CASQUETTES DE L'ENQUETE EDSC A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
4.2.3.11.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'Enquête Démographique et de Santé du Cameroun (EDSC), une Demande de Cotation pour la fourniture des T-SHIRTS, POLOS ET CASQUETTES à l'INS, sur financement du Budget de l'Enquête Démographique et de Santé du Cameroun, Exercice 2017.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet de la présente Demande de Cotation comprennent :

- 1500 T-Shirts
- 500 Polos
- 500 Casquettes

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette fourniture est de 7 077 845 FCFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans la distribution et la fourniture de ces types de matériels.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de l'Enquête Démographique et de Santé du Cameroun, Exercice 2017. Imputation 4.2.3.11.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis à l'entrée des Services du Premier Ministre, Tel. 222 22 25 73.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sur présentation de l'original d'une quittance de **vingt cinq mille** (**25 000) francs CFA** non remboursable, payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC**.

9. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en 06 exemplaires (un original et cinq copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS au plus tard le **27 octobre 2017** à 12 heures, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2017 DU 03 OCT 2017

POUR LA FOURNITURE DES T-SHIRTS, POLOS ET CASQUETTES DE L'ENQUETE EDSC A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2017

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison fixé par le Maître d'ouvrage est de **30 jours**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 140 000 **(cent quarante mille) Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste figure en annexe de la présente Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **27 octobre 2017** à 13 heures, heure locale, dans la salle de réunion des bâtiments annexes de l'INS, sis en contre-bas du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD).

13. Attribution

VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques de la fourniture ;
- le montant TTC de l'offre;

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS sis à l'entrée des Services du Premier Ministre, Tél. 222 22 04 45.

YAOUNDE le 3 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

SHE ETOUNDI JOSEPH G.B

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/EDC/CPM/2017 DU 03 OCT. 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION DES CAISSES A OUTILS ELECTRICIENS ET MECANICIENS POUR L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES BARRAGES RESERVOIRS FINANCEMENT : BUDGET EDC IMPUTATION BUDGÉTAIRE : PTEBR EXERCICE : 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de **Electricity Development Corporation**, Maître d'Ouvrage, lance une demande de cotation pour l'acquisition des caisses à outils électriciens et mécaniciens pour l'exploitation et la maintenance des barrages réservoirs

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations du Maître d'Ouvrage est de vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprise.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de l'outillage industriel.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget de **Electricity Development Corporation** , Exercice N°2017, sur les lignes d'imputation budgétaire PTEBR : N° **F010110, F010111, F020211, F020212, F030110, F030111, F040204.**

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être retiré, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance prouvant le versement à la BICEC de la somme de trente mille (30 000) francs CFA au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 représentant les frais d'acquisition du dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.**au plus tard le 03 novembre 2017** à **12 heures**, heure locale.

Les offres devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°004 /DC/CIPM/EDC/2017 DU **03 OCT. 2017**

RELATIVE A L'ACQUISITION DES CAISSES A OUTILS ELECTRICIENS ET MECANICIENS POUR L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES BARRAGES RESERVOIRS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) joursà compter de la date de notification de la Lettre Commande.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, le **03 novembre 2017 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de **Electricity Development Corporation** siégeant dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège de EDC.

NB : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

10. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qui présente l'offre de prix la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

YAOUNDE le 3 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Théodore

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

MINISTERE DES MARCHES PUBLICSDÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS PUBLICS DU FARO ET DÉOCOMMUNIQUE N° 17/C/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2017 DU 17 JUIL 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1) Autorité Contractante : Délégué Départementale des Marchés Publics du FARO ET DEO (TIGNERE)
2) N° Appel d'Offres : N°17/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2017 du 19 JUIN 2017
3) Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DU QUARTIER LAC A TIGNERE, COMMUNE DE TIGNERE, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA
4) Maître d'Ouvrage : MAIRE DE LA COMMUNE DE TIGNERE
5) Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
6) Résultat

N° DU LOT	ENTREPRISES	Montant HT en FCFA	Délai d'exécution
UNIQUE	**ETS ZAKAR ET FRERES BP 13 TIGNERE,**	**20 964 361**	**Trois (3) mois**

7) Pour les détails, bien vouloir se référer : à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés.

TIGNERE le 17 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

LAPA DAOUDOU

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00042 /C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 29 SEPT 2017 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0020/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 31 AOÛT 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS POUR LE CONTRÔLE DE LA BRUCELLOSE DANS LES ZONES DE PRODUCTION LAITIÈRE (NW ET AD).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :
Par Décision n° 00578 /D/MINEPIA/SG/DAG/2017 du 29 SEPT 2017, l'appel d'offres sus-indiqué est déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été enregistrée à la date d'ouverture des plis.
Par ailleurs, le soumissionnaire concerné est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

YAOUNDE le 29 Septembre 2017

Le MINISTRE

DR TAIGA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET KIM

COMMUNIQUE N°13/C/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2017 DU 28/09/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 011/AONOU/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2017 DU 18 AOÛT 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DES PISTES : PISTE 1 : ENTRÉE DE L'EP DE NTUI VILLE – ENTRÉE QUARTIER BOLOLO (2,70 KM) PISTE 2 : ENTRÉE PRISON DE NTUI – PRISON DE NTUI (2,00 KM) PISTE 3 : ENTRÉE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE LE BON BERGER – RIVIÈRE EKOKOLO (0,70 KM) PISTE 4 : ENTRÉE SANTA BARBARA (APRÈS ENEO) – RIVIÈRE EKOKOLO (0,80 KM) DANS LA COMMUNE DE NTUI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU MBAM ET KIM COMM

Par DÉCISION N°_____/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2017 DU _____

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de en FCFA
Lot unique	Ets DIM ZOA	23 839 940	24 597 72
	La Société MAT-GÉNIE	**23 991 358**	**23 991 35**

Le soumissionnaire **DIM ZOA**, BP : 35160 Yaoundé Tél : 677 66 49 31 est retenu pour **LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION E**

PISTE 1 : ENTRÉE DE L'EP DE NTUI VILLE – ENTRÉE QUARTIER BOLOLO (2,70 km)

PISTE 2 : ENTRÉE PRISON DE NTUI – PRISON DE NTUI (2,00 km)

PISTE 3 : ENTRÉE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE LE BON BERGER – RIVIÈRE EKOKOLO (0,70 km)

PISTE 4 : ENTRÉE SANTA BARBARA (APRÈS ENEO) – RIVIÈRE EKOKOLO (0,80 km) **DANS LA COMMUNE DE NTUI;** pour l **millions cinq cent quatre vingt dix sept mille sept cent vingt neuf) francs CFA** et un délai d'exécution **de quatre (04) mois** c

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui su Marchés Publics du Mbam et Kim à Ntui, pour l'établissement de la Lettre Commande Correspondante.

NTUI le 28 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

KADIRSIA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°26/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°44/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	ETS BUIL.PA.BUSCO	**88/100**	**44 718 750**	08 mois
02		**88/100**	**49 906 125**	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
GISA LA CENTRALE	-Note technique non satisfaisante (32/100) inférieure à 70 pour cent.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION 09337/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°12/M/CUD/CIPM/2015 DU 31 JUILLET 2015 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CUD/CIPM//2015 DU 30 MARS 2015 AVEC L'ENTREPRISE EBOTAN SARL POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES MOBILIERS URBAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101,102 et 103 relatifs à la résiliation ;

Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Travaux en ses Articles 74, 75, et 76;

Vu l'ordre de service de commencer les travaux n°057/0S/CUD/2015 du 10 Aout 2015 notifié

le 17 Aout 2015 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

Vu l'ordre de service n° 01/0S/CUD/DURSAP/2016 portant première mise en demeure du 17 Décembre 2015, pour abandon de chantier et non exécution des recommandations du Maitre d'Ouvrage, notifié le 07 Janvier 2016 ;

Vu la correspondance N°First Bank/DSY/HIPPO/SE/PHC/15 du 25 Septembre 2015, par laquelle Afriland First Bank déclare que la Caution de Bonne fin N°010634-99209-SMS? **TUP :411_1'41 : (os71 9RA 49 1a flA - Pax :** (2a7) 2aa **42 51·1 511 - Vert : RS1 21 5(1 55** 10/09/15 signée le 10 Septembre 2015 de montant TTC 8 599 539 FCFA est fausse et n'a pas été délivrée par ses soins

Vu le Constat de carence pour abandon de chantier signé le 13 Décembre 2016 et notifié ce même jour à ladite entreprise;

Vu les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article **Ier** **:** La présente Décision porte résiliation du Marché N°12/M/CUD/CIPM/2015 du 31 Juillet 2015 passé après

Appel d'Offres National Ouvert N°16/A0NO/CUD/CIPM//2015 du 30 Mars 2015 avec l'entreprise EBOTAN SARL pour les travaux d'aménagement des mobiliers urbains dans la ville de Douala, pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics, **EBOTAN SARL**

BP. : 535 Yaoundé Tél (237)677 61 11 40/699 83 73 13

N°RC : RC/YA0/2011/B/124, N° contribuable M21100035349 M

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente décision.

Article 3 : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise **EBOTAN SARL** défaillante, seront supportés par l'entreprise conformément à l'article 103 du Code des Marchés Publics.

DOUALA le 4 Septembre 2017

Article 4 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées **chacune en ce qui la concerne** de veiller à l'exécution de la présente décision.

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
NTONE NTONE DR. Fritz

Article 5 : La présente décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin serai?

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 1502/SUP'PTIC/SAF DU 02 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2017 DU 07 AOUT 2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1) Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage : Le Directeur de SUP'PTIC de Yaoundé ;

2) Objet de l'Appel d'Offres : Fourniture de matériels scientifique et informatique destinés a l'Incubateur « SUP'PTIC BUSINESS ACADEMY » de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé

3) Résultat

N°	ADJUDICATAIRE	Montant TTC	Délai de livraison
01	HICAS (HIGH COMPUTER AIDED SERVICES) BP: 8202 Yaoundé Cameroun	Vingt quatre millions (24.000.000) Francs CFA	Vingt (20) jours

4) Le Directeur Général de l'entreprise est prié de prendre attache avec le Service Administratif et Financier de SUP'PTIC (Porte A5) pour les formalités de souscription de la lettre-commande.

YAOUNDE le 2 Octobre 2017

Le DIRECTEUR

DONGO JEAN MARIE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°004/CAD2/CIPM/ST/10-2017 DU 03 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°06/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 31/08/2017 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES, SONORES ET VIDÉO AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : FEICOM. IMPUTATION : CAD 2 : 222 210

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage», porte à la connaissance du public que :

Par décision N° **004/D/CAD2/CIPM/ST/ 2017 du 03 OCTOBRE 2017**

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après:

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
ETS WETT B.P: 12961 DOUALA, Tel. : 233 437 645	63 404 030 FCFA	63 404 033 FCFA	Deux (02) Mois

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans un délai de sept (48) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le MAIRE

FAMPOU Denise

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA RENOVATION DU COURT DE TENNIS N°1 DU HILTON YAOUNDÉ COMMUNIQUE N° 005/C/CHC/HILTON/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 18 AOÛT 2017 RELATIF À LA RÉNOVATION DU COURT DE TENNIS N°1 DU HILTON YAOUNDÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé communique :

L'entreprise **A&D CONSTRUCTION**, ayant pour adresse **BP 5 526 Yaoundé, CAMEROUN** est attributaire de la Lettre Commande relative à la rénovation du court de tennis N°1 du Hilton Yaoundé.

Montant de la Lettre Commande TTC :**39 157 169 (Trente-neuf millions cent cinquante-sept mille cent soixante-neuf) en FCFA** ;

Délai d'exécution : **Deux (02) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au siège de la CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) au 3ème étage du Centre Commercial du Boulevard du 20 mai, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 22 Septembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°24/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTT N°66/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	SKYLOG SARL	**41 522 375**	02 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ICC SOFT SA	-Absence d'une attestation de disponibilité de liquidité et/ou facilité de crédit.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°28/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°63/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DE MATERIEL D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LES TRAVAUX EN REGIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	NOUDICAM PLUS	**99 967 275**	02 mois
02	ELECPLOMB SC	**99 165 915**	02 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 28 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°29/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°25/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DE DEÏDO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	CADEK SARL	**98,91/100**	**40 054 406**	10 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
PRISMA SARL	-2ème note technico-financière (95,28/100).
Groupement PYRAMIDES INTER/MATURIS	-3ème note technico-financière (93,00/100).
CERBAT SARL	- Absence de l'attestation de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché antérieur.

sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°32/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUIN 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'EXPLANADE DU MONUMENT UM NYOBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS MARKET HOUSE PLUS	**13 178 413**	05 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
LE TRANSPORTEUR	- Le CCAP présenté non paraphé. - Le CCTP présenté non paraphé.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°003/CAD2/CIPM/ST/10-2017 DU 03 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 31/08/2017 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS POUR LES BUREAUX, LA BIBLIOTHÈQUE, LA MÉDIATHÈQUE DU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2IÈME . FINANCEMENT : FEICOM. IMPUTATION : CAD 2 : 222 210

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2'2.me, « Maître d'Ouvrage», porte à la connaissance du public que :

Par décision N° **003/D/CAD2/CIPM/ST/ 2017** du **03 OCTOBRE 2017**

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après:

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
CEB La Meublerie B.P: 2362 DOUALA, Tel. : 699 78 30 99	87 688 097 FCFA	87 688 097 FCFA	Deux (02) Mois

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans un délai de sept (48) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°27/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUERT N°49/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 POUR L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR LES TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux.

Ainsi, le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
YVES OLOUME SARL	Absence de références techniques de l'entreprise. Absence de l'attestation de présentation de l'original du diplôme concernant le personnel d'encadrement : - Le conducteur des travaux - Le chef chantier Absence de matériels requis : camion benne, véhicule de liaison de type pick up, vibreur en bon état de fonctionnement, poste de soudure.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumission.

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUEN°30/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°64/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 AOÛT 2017 POUR L'IMPLANTATION DES TOILETTES MOBILES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GENELCAM	**199 860 615**	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 28 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°33/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°52/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS SERAYIM	379 657 694	10 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
KRATOS SARL	-2ème proposition financière plus disante.
ESICO	-3ème proposition financière plus disante.
GPE GILBERTOCAM	- 4ème proposition financière plus disante.

sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE DU HILTON YAOUNDÉ - PHASE 1 COMMUNIQUE N° 006/C/CHC/HILTON/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 18 AOÛT 2017 RELATIF AU REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE DU HILTON YAOUNDÉ – PHASE 1.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé communique :

L'entreprise **MERDOLF SARL**, ayant pour adresse **BP 35 159 Yaoundé, CAMEROUN** est attributaire du marché relatif au remplacement des refroidisseurs de liquide du Hilton Yaoundé – phase 1.

Montant du marché TTC : **169 465 460 (Cent soixante-neuf millions quatre cent soixante-cinq mille quatre cent soixante) en FCFA** ;

Délai d'exécution : **Sept (07) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au siège de la CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) au 3ème étage du Centre Commercial du Boulevard du 20 mai, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 22 Septembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

COMMUNIQUE N°007/C/BUNEC/DG/ DAF/SMA DU28 SEPT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/BUNEC/CIPM/2017 DU 24 AOUT 2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN RESEAU INFORMATIQUE LOCAL AU SEIN DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert

n° 005/AONO/BUNEC/CIPM/2017 du 24 août 2017, pour la réalisation des travaux d'installation d'un réseau informatique local au sein de l'immeuble-siège de Bureau National de l'Etat Civil, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N°	Soumissionnaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observations
1	Sté KETS	9 981 225	Un (01) mois	Offre du Soumissionnaire jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du DAO et classée moins-disant (1er /1)

L'attributaire du Marché (Sté KETS), est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières du Bureau National de l'Etat Civil, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour établissement de la lettre-commande correspondante./-

YAOUNDE le 28 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°23/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, DES RESEAUX ET DE LA MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS 2M CENTER	**17 681 263**	30 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motif d'élimination
ETS DUNAMIS	-Non conformité du plan et attestation de localisation -Absence de la déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années.
ETS FALKAO	-Non-conformité de l'attestation pour soumission signée du Directeur Général de la CNPS. -Absence de la déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des 03 dernières années.

sont invités à passer retirer sa soumission sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé de délai, son offre sera détruite.

Le présent Communiqué tient lieu de "main-levée" des cautions de soumission pour le soumissionnaire non-retenu.

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N°2228 /CCIMA/SG/CJCM/CEAM DU 03/10/2017 PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CCIMAICIPM/2017 DU 05 SEPT 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONORNIQUE DE LA CCIMA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Président de la CCIMA communique:

Conformément aux dispositions de l'article 35 du code des marchés publics et en raison de le **non-prise en compte de** l'aspect fondamental de la rubrique aménagement dans **leurs offres techniques** par les soumissionnaires, la Demande de Cotation **N°002/DC/CCIMA/CIPM/2017 du 06 Sept 2017 pour les travaux d'aménagement et d'équipement du Centre d'Information et de Documentation Econornique de la CCIMA est déclarée infructueuse.**

Les soumissionnaires ayant fait acte de candidature sont priés de passer retirer leurs **offres sous huitaine au** Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés dès publication du présent communiqué, Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.)

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKEN Christophe

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 25/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CUD/CIPM/2017 DU 07 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DES PNEUS POUR VEHICULES DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS JZ SERVICES	**18 209 475**	30 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°23/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, DES RESEAUX ET DE LA MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS 2M CENTER	**17 681 263**	30 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motif d'élimination
ETS DUNAMIS	-Non conformité du plan et attestation de localisation -Absence de la déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années.
ETS FALKAO	-Non-conformité de l'attestation pour soumission signée du Directeur Général de la CNPS. -Absence de la déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des 03 dernières années.

sont invités à passer retirer sa soumission sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé de délai, son offre sera détruite.

Le présent Communiqué tient lieu de "main-levée" des cautions de soumission pour le soumissionnaire non-retenu.

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°26/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°44/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	ETS BUIL.PA.BUSCO	**88/100**	**44 718 750**	08 mois
02		**88/100**	**49 906 125**	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
GISA LA CENTRALE	-Note technique non satisfaisante (32/100) inférieure à 70 pour cent.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION 09337/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°12/M/CUD/CIPM/2015 DU 31 JUILLET 2015 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CUD/CIPM//2015 DU 30 MARS 2015 AVEC L'ENTREPRISE EBOTAN SARL POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES MOBILIERS URBAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101,102 et 103 relatifs à la résiliation ;

Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Travaux en ses Articles 74, 75, et 76;

Vu l'ordre de service de commencer les travaux n°057/0S/CUD/2015 du 10 Aout 2015 notifié

le 17 Aout 2015 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

Vu l'ordre de service n° 01/0S/CUD/DURSAP/2016 portant première mise en demeure du 17 Décembre 2015, pour abandon de chantier et non exécution des recommandations du Maitre d'Ouvrage, notifié le 07 Janvier 2016 ;

Vu la correspondance N°First Bank/DSY/HIPPO/SE/PHC/15 du 25 Septembre 2015, par laquelle Afriland First Bank déclare que la Caution de Bonne fin N°010634-99209-SMS? **TUP :411_1'41 : (os71 9RA 49 1a flA - Pax :** (2a7) 2aa **42 51·1 511 - Vert : RS1 21 5(1 55** 10/09/15 signée le 10 Septembre 2015 de montant TTC 8 599 539 FCFA est fausse et n'a pas été délivrée par ses soins

Vu le Constat de carence pour abandon de chantier signé le 13 Décembre 2016 et notifié ce même jour à ladite entreprise;

Vu les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article **Ier :** La présente Décision porte résiliation du Marché N°12/M/CUD/CIPM/2015 du 31 Juillet 2015 passé après

Appel d'Offres National Ouvert N°16/A0NO/CUD/CIPM//2015 du 30 Mars 2015 avec l'entreprise EBOTAN SARL pour les travaux d'aménagement des mobiliers urbains dans la ville de Douala, pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics, **EBOTAN SARL**

BP. : 535 Yaoundé Tél (237)677 61 11 40/699 83 73 13

N°RC : RC/YA0/2011/B/124, N° contribuable M21100035349 M

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente décision.

Article 3 : Les frais qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Douala pour pouvoir au remplacement de l'entreprise **EBOTAN SARL** défaillante, seront supportés par l'entreprise conformément à l'article 103 du Code des Marchés Publics.

DOUALA le 4 Septembre 2017

Article 4 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala et la Division des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées **chacune en ce qui la concerne** de veiller à l'exécution de la présente décision.

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
NTONE NTONE DR. Fritz

Article 5 : La présente décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin serai?

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°24/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTT N°66/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	SKYLOG SARL	**41 522 375**	02 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ICC SOFT SA	-Absence d'une attestation de disponibilité de liquidité et/ou facilité de crédit.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°28/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°63/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DE MATERIEL D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LES TRAVAUX EN REGIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	NOUDICAM PLUS	**99 967 275**	02 mois
02	ELECPLOMB SC	**99 165 915**	02 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 28 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°29/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°25/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DE DEÏDO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	CADEK SARL	**98,91/100**	**40 054 406**	10 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
PRISMA SARL	-2ème note technico-financière (95,28/100).
Groupement PYRAMIDES INTER/MATURIS	-3ème note technico-financière (93,00/100).
CERBAT SARL	- Absence de l'attestation de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché antérieur.

sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°32/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUIN 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'EXPLANADE DU MONUMENT UM NYOBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS MARKET HOUSE PLUS	**13 178 413**	05 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
LE TRANSPORTEUR	- Le CCAP présenté non paraphé. - Le CCTP présenté non paraphé.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N°2228 /CCIMA/SG/CJCM/CEAM DU 03/10/2017 PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CCIMAICIPM/2017 DU 05 SEPT 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONORNIQUE DE LA CCIMA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Président de la CCIMA communique:

Conformément aux dispositions de l'article 35 du code des marchés publics et en raison de le **non-prise en compte de** l'aspect fondamental de la rubrique aménagement dans **leurs offres techniques** par les soumissionnaires, la Demande de Cotation **N°002/DC/CCIMA/CIPM/2017 du 06 Sept 2017 pour les travaux d'aménagement et d'équipement du Centre d'Information et de Documentation Econornique de la CCIMA est déclarée infructueuse.**

Les soumissionnaires ayant fait acte de candidature sont priés de passer retirer leurs **offres sous huitaine au** Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés dès publication du présent communiqué, Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.)

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKEN Christophe

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 25/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CUD/CIPM/2017 DU 07 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DES PNEUS POUR VEHICULES DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS JZ SERVICES	**18 209 475**	30 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°27/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUERT N°49/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 POUR L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR LES TOILETTES MOBILES ET SON UNITE DE TRAITEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux.

Ainsi, le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
YVES OLOUME SARL	Absence de références techniques de l'entreprise. Absence de l'attestation de présentation de l'original du diplôme concernant le personnel d'encadrement : - Le conducteur des travaux - Le chef chantier Absence de matériels requis : camion benne, véhicule de liaison de type pick up, vibreur en bon état de fonctionnement, poste de soudure.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumission.

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUEN°30/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°64/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 AOÛT 2017 POUR L'IMPLANTATION DES TOILETTES MOBILES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GENELCAM	**199 860 615**	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 28 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°33/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°52/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS SERAYIM	379 657 694	10 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
KRATOS SARL	-2ème proposition financière plus disante.
ESICO	-3ème proposition financière plus disante.
GPE GILBERTOCAM	- 4ème proposition financière plus disante.

sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION N°004/D/CAD2/CIPM/ST/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES, SONORES ET VIDÉO AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°06/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 31/08/2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT *DE* DOUALA 2ème
MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la constitution ;

Vu la loi 2004/17 du 22 juillet 2009 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°87/1366 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté n°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013 portant création des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;

- Vu l'arrêté n° 0196/CAB/MINMAP du 20 septembre 2013 portant désignation des Présidents des commissions internes de Passation des Marchés auprès des communes d'Arrondissement ;

Vu la décision n° 065/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 novembre 2013 constatant la composition des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;

Considérant la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant l'Appel d'Offre National ouverte en procédure d'urgence N°06/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 du 31/08/2017 pour la fourniture des matériels informatiques, sonores et vidéo au Cercle Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème;

- Considérant le budget de la commune d'Arrondissement de Douala 2ême, exercice 2016 ;

Considérant les Procès-verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAD2 des 28 Septembre 2017.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS WETT, B.P: 12961 DOUALA, Tel. : 233 437 645** est désigné adjudicataire de l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence N°06/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 du 31/08/2017 relative fa fourniture des matériels informatiques, sonores et vidéo au Cercle Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème. Le montant du Marché est de : **63 404 033 (Soixante-trois millions quatre cent quatre mille trente-trois) francs CFA TTC**

DELAI D'EXECUTION : Deux (02) mois

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3 : Le Directeur Général des **ETS WETT, B.P: 12961 DOUALA, Tel. : 233 437 645** est prié de se présenter à la Mairie de Douala 2ème pour recevoir la notification et le projet du marché.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°79/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 64/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 04 AOÛT 2017 POUR L'IMPLANTATION DES TOILETTES MOBILES DANS LA VILLE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°64/AONO/CUD/CIPM/2017 du 04 août 2017 relatif pour l'implantation des toilettes mobiles dans la ville de Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 06 septembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 06 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°062/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 08 septembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	**GENELCAM** BP :7 624 Yaoundé Tél. : (237) 677 151 729	**Cent quatre vingt dix neuf millions huit cent soixante mille six cent quinze (199 860 615) Francs CFA**	**Huit (08) Mois**

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 76/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUIN 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'EXPLANADE DU MONUMENT UM NYOBE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°48/AONO/CUD/CIPM/2017 du 11 Juillet 2017 Pour les travaux d'amenagement de l'explanade du monument um nyobe ;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 11 Août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 18 Août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°045/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 22 Août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	**ETS MARKET HOUSE PLUS** BP :1521 Douala, Tél. : (237) 676 83 74 38	**Treize millions cent soixante dix lille huit mille uatre cent treize (13 178 413) Francs CFA**	**Cinq (05) Mois**

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 83 /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 57/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 17 JUIN 2017 POUR L' ETUDE EN VUE DE L'AMELIORATON DES OPERATIONS DE PRE-COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DANS LES QUARTIERS A ACCES DIFFICILE DE LA VILLE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°57/AONR/CUD/CIPM/2017 du 17 Juin 2017 relatif pour l'Etude en vue de l'Amélioration des Opérations de Pré-Collecte des ordures Ménagères dans les Quartiers à Accès Difficile de la ville de Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 16 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 24 août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°055/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 29 Août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	**LE COMPETING SARL** BP : 6718 Douala, Tél. : (237) 699 50 11 77	**Trente six millions cinq cent soixante quinze mille quatre cent six (36 575 406) Francs CFA**	**Six (06) Mois**

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

N° 005/D/CHC/HILTON/2017 DU 22/09/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 18 AOÛT 2017 POUR LA RENOVATION DU COURT DE TENNIS N°1 DU HILTON YAOUNDÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU HILTON YAOUNDÉ,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°0001/C/MINFI du 28 décembre 2016, portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2017;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°005/AONO/CHC/HILTON/2017 du 18 Août 2017 pour la rénovation du court de tennis N°1 du Hilton Yaoundé.

D E C I D E :

Article 1er– L'entreprise **A&D CONSTRUCTION**, ayant pour adresse **BP 5 526 Yaoundé, CAMEROUN,** est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation susmentionnée pour un montant **de Trente-neuf millions cent cinquante-sept mille cent soixante-neuf (39 157 169) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises,et un délai de **Deux (02) mois**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Septembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 77/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 25/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DE DEÏDO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°25/AONR/CUD/CIPM/2017 du 14 Juin 2017 relatif pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement en pavés des trottoirs de certaines rues de Deïdo;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 04 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 08 août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°034/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 16 août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	CADEK SARL BP : 3914 Douala Tél. : (237) 699 91 14 97	Quarante millions cinquante quatre mille quatre cent six (40 054 406) Francs CFA	dix (10) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°78/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 44/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 06 JUILLET 2017 POUR L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°44/AONO/CUD/CIPM/2017 du 06 Juillet 2017 relatif pour l'Entretien des Matériels, Equipements et Engins Lourds;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 24 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 25 août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°056/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 28 Août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
01	ETS BUIL.PA.BUSCO BP : 12530 Douala Tél. : (237) 699 51 17 00	Quarante quatre millions sept cent dix huit mille sept cent cinquante (44 718 750) Francs CFA	Huit (08) Mois
02		Quarante neuf millions neuf cent six mille cent vingt cinq (49 906 125) Francs CFA	Huit (08) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°81/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°52/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°52/AONO/CUD/CIPM/2017 du 11 Juillet 2017 relatif pour les Travaux de Construction de la clôture de Sécurisation de la décharge de NGOMBE;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 21 Août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 23 Août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°053/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 24 Août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	**ETS SERAYIM** BP :6 195 Douala, Tél. : (237) 677 527 677	**Trois cent soixante dix neuf millions six cent cinquante quatre mille six cent quatre vingt quatorze (379 654 694) Francs CFA**	**Dix (10) Mois**

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

DECISION N° 006/D/CHC/HILTON/2017 DU 22/09/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 18 AOÛT 2017 POUR LE REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE DU HILTON YAOUNDÉ - PHASE 1.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU HILTON YAOUNDÉ,

Vu	la constitution ;
Vu	le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu	le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu	le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement
Vu	le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu	La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
Vu	la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu	la circulaire N°0001/C/MINFI du 28 décembre 2016, portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2017;
Considérant	Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/CHC/HILTON/2017 du 18 Août 2017 pour le remplacement des refroidisseurs de liquide du Hilton Yaoundé – phase 1.

D E C I D E :

Article 1er– L'entreprise **MERDOLF SARL**, ayant pour adresse **BP 35 159 Yaoundé, CAMEROUN,** est déclaré adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée pour un montant **de Cent soixante-neuf millions quatre cent soixante-cinq mille quatre cent soixante (169 465 460) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises,et un délai de **Sept (07) mois**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Septembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

DECISION N°007/D/BUNEC/DG/ DAF/SMA DU 28 SEPT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/BUNEC/CIPM/2017 DU 24 AOUT 2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN RESEAU INFORMATIQUE LOCAL AU SEIN DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu la loi N° 99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissements Public et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

Vu le Décret N° 2013/031 du 13 février 2013 portant organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;

Vu le Décret N° 2015/431 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil ;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2013/271 du 05 aout 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 3012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°001 / CAB /PR DU 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 004 CAB/ PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à

L'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de

L'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales

Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 005/AONO/BUNEC/CIPM/2017 du 24 août

2017 pour la réalisation des travaux d'installation d'un réseau informatique local au sein

de l'immeuble-siège du Bureau National de l'Etat Civil ;

Vu la lettre n°034 / L/ BUNEC/CIPM/SEC du 26 septembre 2017 portant proposition

d'attribution ;

Considérant les nécessités de services,

DECIDE :

Article 1er : l'entreprise ci-après citée, est retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

N° lot	Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot unique	BUNEC	BUNEC	Sté KETS BP 323 YAOUNDE TEL 222 228 697	9 981 225	Un (01) mois

YAOUNDE le 28 Septembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION N°003/D/CAD2/CIPM/ST/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DES MOBILIERS POUR LES BUREAUX, LA BIBLIOTHÈQUE, LA MÉDIATHÈQUE DU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/A0NO/CAD2/CIPM/ST/2017 DU 31/08/2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2''''''
MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la constituLon ;

Vu la loi 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°87/1366 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté n°006/A/MINMAP/SG/DA) du 17 avril 2013 portant création des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 0196/CAB/MINMAP du 20 septembre 2013 portant désignation des Présidents des commissions internes de Passation des Marchés auprès des communes d'Arrondissement ;

Vu la décision n° 065/D/MINMAP/SG/DA) du 19 novembre 2013 constatant la composition des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;

- Considérant la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant l'Appel d'Offre National ouverte en procédure d'urgence N°01/A0NO/CAD2/CIPM/ST/2017 du 31/08/2017 pour la fourniture des mobiliers pour les bureaux, la bibliothèque, la médiathèque du Cercle Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 2''''`;

Considérant le budget de la commune d'Arrondissement de Douala 2e', exercice 2016 ;

Considérant les Procès-verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAD2 des 28 Septembre 2017.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise CEB La Meublerie B.P: 2362 DOUALA, Tel. : 699 78 30 99 est désigné adjudicataire de l'Appel d'Offre Nation ouvert en procédure d'urgence N°05/AONO/CAD2/CIPM/ST/2017 du 31/08/2017 relative la fourniture des mobiliers pour les bureaux, la bibliothèque, la médiathèque du Cercle Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ième.

Le montant du Marché est de : **87 688 097 (Quatre-vingt-sept millions six cent quatre-vingt-huit mille quatre-vingt-dix-sept) francs CFA TTC**

DELAI D'EXECUTION : deux (02) mois

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3 : Le Directeur Général de CEB La Meublerie B.P: 2362 DOUALA, Tel. : 699 78 30 99 est prié de se présenter à la Mairie de Douala 2ème pour recevoir la notification et le projet du marché.

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°85/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°63/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DE MATERIEL D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LES TRAVAUX EN REGIE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°63/AONO/CUD/CIPM/2017 du 01 août 2017 relatif pour l'Achat de Matériel d'Eclairage Public pour les Travaux en Régie;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 04 septembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 05 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°60/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 08 septembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : Les entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lots	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
01	**NOUDICAM PLUS** BP : 15 190 Douala Tél. : (237) 699 68 36 16	**Quatre vingt dix neuf millions neuf cent soixante sept mille deux cent soixante quinze (99 967 275) Francs CFA**	**Deux (02) Mois**
02	**ELECPLOMB SC** BP : 5359 Douala Tél. : (237) 699 83 45 59	**Quatre vingt dix neuf millions cent soixante cinq mille neuf cent quinze (99 165 915) Francs CFA**	**Deux (02) Mois**

DOUALA le 3 Octobre 2017

Le DELEGUE DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N° 1509/SUP'PTIC/SAF DU 02 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2017 DU 07 AOUT 2017 POUR LA FOUNITURE DE MATERIELS SCIENTIFIQUE ET INFORMATIQUE DESTINES A L'INCUBATEUR « SUP'PTIC BUSINESS ACADEMY » DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MAITRE D'OUVRAGE ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 99/016 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur public et parapublic

Vu la loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 92/050 du 24 mars 1992 portant statut de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2010/1274/PM du 14 mai 2010 nommant Monsieur DONGO Jean Marie Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret N°2016/425 du 26 octobre 2016 portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur public et parapublic;

Vu la décision n°0101/CAB/MINMAP du 03 juillet 2013 portant désignation des Présidents des Commissions internes de passation des marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 : L'entreprise HICAS (HIGH COMPUTER AIDED SERVICES). Tel 697 404 140 B.P. 8202 Yaoundé Cameroun, est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 00000001/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2017 du 07 aout 2017 pour la fourniture de matériels scientifique et informatique destines a l'incubateur « SUP'PTIC BUSINESS ACADEMY » de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'information et de la communication (SUP'PTIC) de Yaoundé, pour un montant TTC de 24.000.000 (Vingt quatre millions) Francs CFA et livraison dans un délai de 20 jours.

Article 2 : Le Directeur Général de l'entreprise HICAS (HIGH COMPUTER AIDED SERVICES) (ou son représentant) est invité à se présenter au Service Administratif et Financier de SUP'PTIC pour les formalités de souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 2 Octobre 2017

Le DIRECTEUR

DONGO JEAN MARIE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00578 /D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 29 SEPT 2017 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°0020/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 31 AOUT 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS POUR LE CONTROLE DE LA BRUCELLOSE DANS LES ZONES DE PRODUCTION LAITIERE (NW ET AD).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017 ;
Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017.
Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert, passé en procédure d'urgence, n°0020/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 du 31 août 2017 en vue de l'acquisition des kits pour le contrôle de la brucellose dans les zones de production laitière (NW et AD).

DECIDE :
Article 1er : La consultation susmentionnée est déclarée infructueuse, aucune offre n'ayant été enregistrée à la date d'ouverture des plis.
Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 29 Septembre 2017

Le MINISTRE

DR TAIGA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET KIM

DÉCISION N°13/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2017 DU 28/09/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 011/AONOU/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2017 DU 18 AOÛT 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DES PISTES : PISTE 1 : ENTRÉE DE L'EP DE NTUI VILLE – ENTRÉE QUARTIER BOLOLO (2,70 KM) PISTE 2 : ENTRÉE PRISON DE NTUI – PRISON DE NTUI (2,00 KM) PISTE 3 : ENTRÉE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE LE BON BERGER – RIVIÈRE EKOKOLO (0,70 KM) PISTE 4 : ENTRÉE SANTA BARBARA (APRÈS ENEO) – RIVIÈRE EKOKOLO (0,80 KM) DANS LA COMMUNE DE NTUI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBAM ET KIM,

(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Vu La constitution ;

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'Application du régime fiscal des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu La circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 à l'Application du Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux Marchés Publics ;

Vu Les circulaires N° 002 et N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2001 qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2001 portant organisation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2001 portant formation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté présidentiel N° 0222/CAB/PR du 08 MAI 2015 portant nomination de Monsieur **KADIRSIA** au poste de **DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBAM ET KIM** ;

Vu La Circulaire N° **0000909/C/MINFI du 31 Décembre 2015** du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017;

Vu L'Arrêté portant création d'une Commission de Passation des Marchés dans le Département du Mbam et Kim ;

Vu **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° N° 011/AONOU/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2017 DU 18 AOÛT 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DES PISTES :**

PISTE 1 : ENTRÉE DE L'EP DE NTUI VILLE – ENTRÉE QUARTIER BOLOLO (2,70 km)

PISTE 2 : ENTRÉE PRISON DE NTUI – PRISON DE NTUI (2,00 km)

PISTE 3 : ENTRÉE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE LE BON BERGER – RIVIÈRE EKOKOLO (0,70 km)

PISTE 4 : ENTRÉE SANTA BARBARA (APRES ENEO) – RIVIÈRE EKOKOLO (0,80 km)

DANS LA COMMUNE DE NTUI

Vu Le procès verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics N° 28/PV/CDPM-MK/2017 du 26 septembre 2017 ;

DÉCIDE :

Article 1er : Le soumissionnaire **Ets DIM ZOA**, BP : 35160 Yaoundé Tél : 677 66 49 31 est retenu pour **POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DES PISTES :**

PISTE 1 : ENTRÉE DE L'EP DE NTUI VILLE – ENTRÉE QUARTIER BOLOLO (2,70 km)

PISTE 2 : ENTRÉE PRISON DE NTUI – PRISON DE NTUI (2,00 km)

PISTE 3 : ENTRÉE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE LE BON BERGER – RIVIÈRE EKOKOLO (0,70 km)

PISTE 4 : ENTRÉE SANTA BARBARA (APRÈS ENEO) – RIVIÈRE EKOKOLO (0,80 km)

YAOUNDE le 28 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

KADIRSIA

DANS LA COMMUNE DE NTUI; pour le Montant **TTC de** 24 597 729 **(vingt quatre millions cinq cent quatre vingt dix sept mille sept cent vingt neuf) francs CFA** et un délai d'exécution **de quatre (04) mois** calendaires**.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°84/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CUD/CIPM/2017 DU07 AOÛT 2017 POUR L'ACHAT DES PNEUS POUR VEHICULES DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'Avis de la Consultation n°09/DC/CUD/CIPM/2017 du 07 août 2017 relatif pour l'Achat des Pneus pour véhicules de la Direction de la Règlementation et de la Police Municipale;

Vu le procès-verbal de la séance du 08 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°063/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 13 septembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	**ETS JZ SERVICES** BP :2218 Douala, Tél. : (237) 677 91 53 64	**Dix huit millions deux cent neuf mille quatre cent soixante quinze (18 209 475) Francs CFA**	**Trente (30) Jours**

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°82/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°10/DC/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, DES RESEAUX ET DE LA MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Demande de Cotation n°10/DC/CUD/CIPM/2017 du 17 août 2017 relatif pour la fourniture du matériel informatique à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu le procès-verbal de la séance du 08 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°065/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 11 septembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ; **DECIDE:**

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	**ETS 2M CENTER** BP :1537 Douala Tél. : (237) 699 39 89 20	**Dix sept millions six cent quatre vingt un mille deux cent soixante trois (17 681 263) Francs CFA**	**Trente (30) Jours**

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJÉREM

DECISION N°021 /D/PRMINMAP/DRES/DD-LD/PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2017 DU 30 AOÛT 2011, POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU LOM ET DJEREM,

DECIDE :

ARTICLE : L'Entreprise OMA MANDONG Jean, est retenue comme attributaire du marché relatif à la Fourniture du paquet Minimum à la Commune de Bertoua 1er. aux conditions ci-après :
- Montant TTC : **8 373 000 (Huit millions trois cent soixante treize mille) FCFA ;**
- Délai d'exécution : **Trente(30) jours.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

BERTOUA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

BABA Fridolin

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°75/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°49/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 10 JUILLET 2017 POUR L'AMENAGEMENT D'UN HANGAR POUR LES TOILETTES MOBILES ET SON UNITES DE TRAITEMENT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

R LES TOILETTES MOBILES ET SON UNITES DE TRAITEMENT

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°49/AONO/CUD/CIPM/2017 du 10 Juillet 2017 relatif pour l'Aménagement d'un Hangar pour les Toilettes Mobiles et son Unité de Traitement;

Vu le procès-verbal de la séance du 16 août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°042/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 17 août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 02AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°72/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOUT 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français et/ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et déposés à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 Rue Victoria, à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. 233 42 18 50, au plus tard le **21/09/2017** à **12 heures**, heure locale, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : **«APPEL D''OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 72/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOUT 2017** **RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA REGELEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE.** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**
	Lire plutot Les offres rédigées en français et/ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et déposés à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 Rue Victoria, à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. 233 42 18 50, au plus tard le **10/10/2017** à **12 heures**, heure locale, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : **«APPEL D''OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 72/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOUT 2017** **RELATIF A L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA REGELEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE.** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **21/09/2017** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés près de la Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance des offres.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **10/10/2017** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés près de la Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance des offres.

DOUALA le 2 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre rédigée en français et/ou anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **26 SEPT 2017** à **12heures précises**, heure locale et devra porter la mention : **Appel d'offres national RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 74/AONR/CUD/CIPM/*2017* DU 04 SEPT 2017 POUR LE contrôle TECHNIQUE ET LA SUrveillance DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**
	Lire plutot Chaque Offre rédigée en français et/ou anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **06 OCTOBRE 2017** à **12heures précises**, heure locale et devra porter la mention : **Appel d'offres national RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 74/AONR/CUD/CIPM/*2017* DU 04 SEPT 2017 Pour LE contrôle TECHNIQUE ET LA SUrveillance DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **26 SEPT 2017 à 13heures précises,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre. L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés aura lieu à une date ultérieure.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **06 OCTOBRE 2017 à 13heures précises,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre. L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés aura lieu à une date ultérieure.

DOUALA le 2 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°83/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RENOVATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville de Douala au plus tard le **28 sept 2017 à 12 heures** , heure locale, et devra porter la mention : **«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 83/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 sept 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RENOVATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS.»** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville de Douala au plus tard le **17 Octobre 2017 à 12 heures** , heure locale, et devra porter la mention : **«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 83/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 sept 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RENOVATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS.»**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **28 sept 2017 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion située au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala 1er. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou leurs représentants dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **17 Octobre 2017 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion située au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala 1er. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou leurs représentants dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

DOUALA le 2 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N° 009/AD/PR/MINMAP/SG/DR/AD/SMAS PORTANT CORRECTION AUX CAHIERS DE CLAUSES ADMINISTIUTIES PARTICULIERES (CCAP), PROPOSITIONS TECHNIQUES ET PROROGATION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°045/AONR/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/ SMAS /2017 DU 12 SEPTEMBRE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

NGAOUNDERE le 2 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BOUBAKARY SADOU

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 2200 /C/ASCNPD/DG DU 02 OCT 2017 RELATIF A AONO N°023/AONO/ASCNPD/CIPM/17 DU 19 SEPTEMBRE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Consistance des prestations**
	Au lieu de ... La consistance des prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2017 se fera en seul lot notamment : - la conception, l'élaboration et la production de la maquette du magazine suivant le cahier de charges de l'ASCNPD; - la validation de la maquette ; - la collecte des données sur le terrain ; - le traitement des informations recueillies ; - la création du Comité de rédaction et de relecture du magazine ; - le montage infographique ; - la production et la validation du premier draft du magazine ; - l'impression et la multiplication du document final ; - la parution de deux numéros du magazine en quatre mille (4000) exemplaires au total; - l'édition du magazine ; la réception des fournitures

1	Consistance des prestations

Lire plutot

La consistance des prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2017 se fera en seul lot notamment :

- la conception, l'élaboration et la production de la maquette du magazine suivant le cahier de charges de l'ASCNPD;
- la validation de la maquette ;
- la collecte des données sur le terrain ;
- le traitement des informations recueillies ;
- la création du Comité de rédaction et de relecture du magazine ;
- le montage infographique ;
- la production et la validation du premier draft du magazine ;
- l'impression et la multiplication du document final ;
- la parution d'un numéro du magazine en quatre mille (4000) exemplaires au total;
- l'édition du magazine ;

la réception des fournitures

YAOUNDE le 2 Janvier 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm